



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 14, Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail

Procès-verbaux des séances des 1<sup>er</sup> et 2 février 2022

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n ° 245-20220203

---

**2022**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2022 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 2 FÉVRIER 2022 .....	3
AUDITIONS (suite) .....	4

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 1<sup>er</sup> février 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 14, Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail (Ordre de l'Assemblée le 1<sup>er</sup> février 2022)

Membres présents :

M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon), présidente

M. Bélanger (Orford)

M. Benjamin (Viau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon)

M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M<sup>me</sup> Richard (Duplessis)

M. Jacques (Mégantic)

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

Témoins (par ordre d'intervention) :

Union étudiante du Québec :

M. Jonathan Desroches, président par intérim

M<sup>me</sup> Alice Lemieux-Bourque, coordonnatrice à l'enseignement supérieur

Fédération étudiante collégiale du Québec :

M. Samuel Vaillancourt, président

M<sup>me</sup> Claudie Lévesque, vice-présidente

Fédération des cégeps du Québec :

M. Bernard Tremblay, président-directeur général

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, directrice générale, Cégep de Saint-Jérôme et présidente, Conseil des directions générales

Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec :

M. Pierre Graff, président-directeur général

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 36, M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Boulet (Trois-Rivières), M. Benjamin (Viau), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Gaudreault (Jonquière) font des remarques préliminaires.

### AUDITIONS

La Commission entend l'Union étudiante du Québec.

À 16 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération étudiante collégiale du Québec.

À 17 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des cégeps du Québec.

À 18 h 14, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 12 minutes.

La Commission entend le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

À 18 h 54, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 2 février 2022, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Ann-Philippe Cormier

\_\_\_\_\_  
Claire IsaBelle

APC/jg

Québec, le 1<sup>er</sup> février 2022

Deuxième séance, le mercredi 2 février 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 14, Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail (Ordre de l'Assemblée le 1<sup>er</sup> février 2022)

Membres présents :

M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon), présidente

M. Benjamin (Viau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon)

M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M<sup>me</sup> Richard (Duplessis)

M. Jacques (Mégantic)

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

Témoins (par ordre d'intervention) :

Force Jeunesse :

M<sup>e</sup> Simon Telles, président

M<sup>me</sup> Éliane Racine, vice-présidente au contenu

Conseil interprofessionnel du Québec :

M<sup>me</sup> Gyslaine Desrosiers, présidente

M. Marc Beaudoin, directeur général

M<sup>e</sup> Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal, accompagnée de :

M<sup>e</sup> Stéphanie Bernstein, professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

Conseil du patronat du Québec :

M. Karl Blackburn, président et chef de la direction

M<sup>e</sup> Karolyne Gagnon, vice-présidente, Travail et affaires juridiques

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 26, M<sup>me</sup> IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

### AUDITIONS (suite)

La Commission entend Force Jeunesse.

À 12 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil interprofessionnel du Québec.

À 12 h 57, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 55.

---

À 15 h 59, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M<sup>e</sup> Dalia Gesualdi-Fecteau.

À 16 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 36, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 9 février 2022, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Ann-Philippe Cormier

---

Claire IsaBelle

APC/jg

Québec, le 2 février 2022

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Conseil du patronat du Québec	010M
Conseil interprofessionnel du Québec	006M
Fédération des cégeps du Québec	005M
Fédération étudiante collégiale du Québec	002M
Force Jeunesse	009M
Gesualdi-Fecteau, Dalia	004M
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	008M
Union étudiante du Québec	003M



## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## **Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec 001M

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés 007M